



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 26 FEVRIER 2024 A 18H00

**HOTEL DE VILLE
Salle du Conseil municipal**



ORDRE DU JOUR

POINTS D'INFORMATION

I/ RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2024

II/ AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) ARRETE PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GPSO

III/ MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

- 3.1/ Participation financière de la Ville à la restauration du personnel communal
- 3.2/ Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires à l'occasion de consultations électorales
- 3.3/ Instauration du forfait mobilités durables
- 3.4/ Actualisation du guide interne de la commande publique

IV/ VIE LOCALE

- 4.1/ Etablissements d'accueil du jeune enfant - Modification du plancher des ressources mensuelles pour le calcul des participations familiales
- 4.2/ Convention d'objectifs entre la commune de Chaville et l'association « Football Club de Chaville »
- 4.3/ Convention d'objectifs entre la commune de Chaville et l'association « Chaville Handball »
- 4.4/ Convention d'objectifs entre la commune de Chaville et l'association « Karaté Club de Chaville, Judo et Arts Martiaux »
- 4.5/ Convention d'objectifs entre la commune de Chaville et l'association « Meudon Chaville Sèvres Volley-ball »

VI/ CADRE DE VIE ET AMENAGEMENT

- 5.1/ Restitution de la compétence « Cimetière » à la ville de Villetaneuse et modification des statuts du SIFUREP
- 5.2/ Adhésion au SIFUREP de la commune d'Auvers-sur-Oise aux compétences « Service extérieur des pompes funèbres » et « Crématoriums et sites cinéraires »

- 5.3/ Constitution d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un ou de marché(s) pour des travaux, diverses prestations et l'achat de fournitures en matière d'espaces verts
- 5.4/ Lancement du marché d'exploitation, de maintenance et de travaux des installations de chauffage, ventilation et climatisation des bâtiments communaux
- 5.5/ Adoption des modifications tripartites de transfert partiel des marchés conclus par la Commune dans le cadre du transfert de gestion du bâtiment Atrium à l'établissement public territorial « Grand Paris Seine Ouest »
- 5.6/ Protocole d'accord transactionnel avec la société REITHLER
- 5.7/ Convention de partenariat avec l'Etat et l'établissement public territorial « Grand Paris Seine Ouest » pour le déport des images de vidéoprotection de la commune de Chaville vers le Commissariat de sécurité de proximité de l'agglomération parisienne de Sèvres
- 5.8/ Acquisition de la parcelle cadastrée section AM numéro 758 sise 1586 avenue Roger Salengro et classement dans le domaine public communal

VI/ DECISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions municipales prises depuis la dernière séance, en application du Code général des collectivités territoriales.



Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville